

8. Les progrès- évaluation

Chaque année scolaire est divisée en périodes à la fin desquelles les enseignants donnent aux familles un bulletin d'évaluation où l'on enregistre les résultats scolaires de l'enfant.

On peut demander aux enseignants des rencontres individuelles.

9. Informations utiles

Pour tout éclaircissement adressez-vous au Secrétariat de l'école ou aux Services Sociaux ou aux Services pour les Etrangers de la mairie ou vous résidez (S'il existe).

Vous pouvez demander d'autres informations à la direction des écoles primaires de votre territoire.

PROGETTO

CIAO

Mini-guide école primaire pour les enfants de 6 ans à 11 ans

Scuola Primaria

**versione in lingua francese
version en langue française**

Depliant realizzato nell'ambito del
“Progetto C.I.A.O.”
– Con l'Italiano Andare Oltre –
inserito nei Piani di Zona 2005-2007
distretto socio-sanitario di Fidenza
Provincia di Parma
Regione Emilia Romagna

1. Conditions d'entrée

Vous pouvez inscrire votre enfant 's'il a six ans au 31 décembre de l'année en cours ou au 30 avril de l'année suivante. Si l'enfant arrive directement du pays d'origine présentez tous les documents de l'école qu'il a fréquenté. Votre enfant va fréquenter la classe qui correspond à son âge ou celle la plus proche.

L'école est obligatoire.

Les livres sont gratuits mais la famille doit acheter les cahiers, les stylos, les crayons, les feutres etc. Demandez aux enseignants le matériel nécessaire.

Il faut payer une petite somme pour une assurance de votre enfant et une aide en argent pour acheter le matériel pédagogique (ex. Photocopies.)

2. L'emploi du temps

Il est variable selon l'offre pédagogique: vous pouvez choisir un minimum de 27 heures de cours hebdomadaires ou un maximum de 40 heures.

Dans plusieurs écoles primaires il y a cours l'après-midi tandis que le samedi l'école est fermée.

3. La cantine

La cantine est ouverte seulement si on a cours dans l'après-midi.

On peut demander de changer les plats proposés pour des raisons de santé (en présentant une certification du médecin pédiatre) ou pour des raisons religieuses en s'adressant au Secrétariat.

Il faut payer les repas pris à la Mairie.

4. Le transport

Le car scolaire prête son service à partir du premier jour d'école . Au début de l'année scolaire on communique aux enfants les lieux des rendez-vous et les horaires.

Pour utiliser ce service il faut faire une demande à la Mairie.

Ce service est payant.

5. Les absences

Il faut toujours donner une justification aux absences de l'enfant.

S'il reste absent 6 jours ou plus, à son retour à l'école Il faut présenter un certificat délivré par le médecin sans lequel il peut pas être admis à l'école.

Si vous voulez faire un voyage et l'enfant va s'absenter pour une longue période dites-le aux enseignants .Si l'enfant entre en avance ou en retard il faut qu'un parent l'accompagne.

6. Calendrier scolaire

L'école commence à mi-septembre environ et se termine à la moitié de juin.

Les cours s'arrêtent pour les congés:

- deux semaines à Noël(entre le 23 décembre et le 6 janvier)

- 7 jours environ à mars ou avril à Paques.

7. Activités pédagogiques

Voici ce qu'on étudie à l'école primaire: langue italienne, langue anglaise les maths et les sciences, histoire-géo, musique, dessin, gym et la religion catholique.

Quand on inscrit l'enfant on peut demander une autre matière enseignée à l'école à la place de la religion catholique.

Si l'enfant ne connaît pas l'italien les enseignants vont l'aider à apprendre la langue nouvelle.